



Déclaration liminaire

CSA spécial départemental du 23 février 2023

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD
et de la Formation Spécialisée-SSCT,

Nous voici dans notre nouvelle configuration pour quatre années. Les configurations changent, mais notre vision globale de l'Education et nos revendications demeurent. Nous commencerons tout d'abord par réaffirmer notre opposition au projet de réforme des retraites : elle est synonyme de désastre social. Elle ne ferait que dégrader encore plus les conditions de travail des personnels : elle n'est ni juste, ni justifiée.

Les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement dans notre département.

En ce qui concerne la préparation de la rentrée du second degré, elle se fait sur la base du retrait de trop nombreux emplois sur tout le territoire, au prétexte de la baisse démographique. Cette baisse aurait pu permettre de meilleures conditions d'apprentissage pour nos élèves et de travail pour nos collègues, dont beaucoup vont se retrouver en service partagé sur deux voire trois établissements, les contraignant à demander à travailler à temps partiel.

Les mesures envisagées par opportunité concernant l'enseignement de la technologie, en plus d'être un non-sens pédagogique, seront nécessairement impactantes en termes de carte scolaire. Faut-il rappeler que cette décision du ministre n'a été présentée ni discutée dans aucune instance de dialogue social avec les organisations représentatives ? Le SE-UNSA demande que les travaux de répartition des DHG dans les collègues soient conduits sur la seule base de l'arrêté du 19 mai 2015, seul texte en vigueur. À l'heure où notre pays manque de

techniciens, d'ingénieurs et de scientifiques et où le vivier de recrutement post-bac se tarit dans certaines filières scientifiques, la solution du ministère proposée face au manque d'attractivité du métier d'enseignant de technologie se traduit donc par une suppression de cet enseignement en classe de 6^{ème}.

Le refus de prendre à leur juste mesure les défis éducatifs et pédagogiques, les carences du système en matière d'attractivité et de formation se concrétisent par des réponses insatisfaisantes et hors-sujet. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous.

Dans le 1^{er} degré, là encore nous sommes révoltés par l'ampleur de l'impact qu'aura cette carte scolaire : la suppression de 10 postes sur notre département ne peut être justifiée par la baisse des effectifs. Des besoins criants ne seront toujours pas pris en compte, une fois encore !

Cela ne permet pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et les fermetures de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants et à une inclusion bienveillante et de qualité (postes en RASED et en établissements spécialisés, enseignants référents, psychologues scolaires, AESH...) , moyens de remplacement en nombre notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école, en plus des remplacements ordinaires.

L'UNSA Education déplore l'absence d'envoi de documents de travail explicites et exploitables en amont de cette instance, et réitère sa demande de tenue de groupes de travail, comme cela peut se faire dans d'autres départements de notre Académie.

L'UNSA Education reste très attachée à la formation spécialisée des CSA qui doit pouvoir traiter des questions importantes que sont la santé, la sécurité et les conditions de travail de tous les personnels de l'Education Nationale. Pour l'UNSA, qui s'est opposée et reste opposée à la loi de transformation de la fonction publique, ce dialogue social doit s'appuyer sur une rénovation des instances qui tienne réellement compte des enjeux majeurs de nos métiers : promouvoir nos métiers en

les protégeant et respecter les personnels en écoutant leurs besoins et leurs attentes.

Ce dialogue social devra être le plus efficace et sincère possible. Nous serons vigilants à ce que les dossiers puissent être traités dans des conditions optimales. Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. Un état critique a été atteint. Nous sommes inquiets quant à l'avenir de notre Service Public d'Education et aux futures conditions de travail de nos collègues qui, toujours, se dégradent.

Nous vous remercions de votre attention.